

## LA MORPHOLOGIE 'CONSTRUCTIONNELLE' EST-ELLE COMPATIBLE AVEC L'ETYMOLOGIE 'SYNOPTIQUE' ? pour une exploitation raisonnée du dictionnaire de Henri Stappers

Le *Dictionnaire synoptique d'étymologie française : donnant la dérivation des mots usuels, classés sous leur racine commune et en divers groupes* de Henri Stappers (1<sup>ère</sup> édition 1885) est désormais disponible en ligne, sa 9<sup>e</sup> édition de 1900 ayant été scannée par l'université d'Ottawa :

[http://openlibrary.org/books/OL24395652M/Dictionnaire\\_synoptique\\_d%27%C3%A9tymologie\\_fran%C3%A7aise](http://openlibrary.org/books/OL24395652M/Dictionnaire_synoptique_d%27%C3%A9tymologie_fran%C3%A7aise)

Ce dictionnaire n'est finalement rien d'autre qu'un dictionnaire étymologique inverse, c'est-à-dire que l'auteur a inversé toutes les notes étymologiques des dictionnaires de l'époque, sans doute en priorité le Littré (édité en 1872) et a reconstitué des familles de mots autour d'un même étymon, lequel se voit attribuer un ou plusieurs articles.

D'autres linguistes ont étendu cette entreprise de lexicographie régressive à l'ensemble des racines du proto-indo-européen (► [http://www.lexilogos.com/indo\\_europeen\\_dictionnaire.htm](http://www.lexilogos.com/indo_europeen_dictionnaire.htm)), mais le dictionnaire de Stappers n'aborde que les langues-sources du lexique français moderne y compris les états de langue intermédiaires. Pour ce qui nous concernera ici, il s'agit des états de langue suivants :

latin classique → latin savant médiéval  
→ bas latin → latin vulgaire (reconstruit)  
→ français ancien (afr et mfr) → français moderne

Dans le cas qui nous occupera, le verbe lat. **cadere** est la source de plusieurs articles, d'abord l'article 234 pour les mots du français moderne directement issus de ce verbe, puis 234b pour les mots issus de son dérivé **cadentia**, 234c pour ceux issus du participe passé **casus**, et 234d-g pour ceux issus des verbes préfixés **accidere**, **incidere**, **occidere** et **reclidere**. Les familles sont classées en fonction de la langue-source, en premier le latin avec 350 p. sur 950, cf. Tableau 1 ►

234
<b>cadere</b> , supin <b>casum</b> , tomber.
CHOIR; DÉ-CHOIR; É-CHOIR. É-CHÉ-ANCE.
DÉ-CHÉANCE (de <i>déchéant</i> , part. pr. de <i>déchoir</i> ).
DÉ-CHET, dér. irrégulier de <i>déchoir</i> (Bl. <i>decatum</i> ?)
CAD-AVRE (L. <i>cadaver</i> , de <i>cadere</i> ); CAD-AVÉR-EUX, IQUE.
CAD-UC, UCITÉ (L. <i>caducus</i> , de <i>cadere</i> ).
CASCAD-E (Voir It. <i>cascata</i> ).
CHUTE (du p.p. <i>cadutus</i> , VF. <i>ché-u</i> ; <i>chu</i> ). RE-CHUTE.
PARA-CHUTE (l'élément <i>para</i> est emprunté à l'It. et vient du verbe <i>parare</i> , empêcher, préserver).
CHUT-ER, tomber, en parlant d'une pièce de théâtre.
MÉ-CHANT (VF. <i>mes-chéant</i> , litt. venir à mal, mal réussir; VF. <i>meschéance</i> , malheur, calamité); MÉ-CHANCE-TÉ (dérivé anormal de <i>méchant</i> ).

On le sait, le point de vue de l'étymologie et celui de la morphologie lexicale sur la formation du lexique du français moderne diffèrent fondamentalement. Si l'étymologie traite de l'origine des mots pris individuellement (dans une perspective régressive) ou du destin des étymons (dans une perspective progressive), la morphologie lexicale en revanche vise à répartir le lexique d'une langue ou d'un état de langue particulier en trois classes : les mots simples, les mots construits et les mots complexes (les définitions sont fournies plus bas).

Donc la vaste entreprise de Stappers en 1885/1900 a une toute autre visée que celle de la morphologie lexicale actuelle, elle s'apparente aux travaux remarquables de linguistes comme Arsène Darmesteter (1887) ou Michel Bréal (1897). Toutefois, les deux démarches, celle de la description synoptique des relations étymologiques de Stappers et celle de la morphologie constructionnelle ne sont pas inconciliables, précisément parce qu'elles ont une visée différente.

Dans la pratique, la morphologie lexicale a été bien illustrée dans les années 1970 par les regroupements morphosémantiques effectués par l'équipe de J. Dubois dans le **Dictionary Lexis de la Langue Française** (1<sup>ère</sup> édition 1975, dernière édition 2009). Elle a acquis le statut de « morphologie constructionnelle » dans le prolongement de la thèse de D. Corbin (1988), avec entre autres les ouvrages de M.F. Mortureux (1997), B. Fradin (2003), D. Apothéloz

(2004) et par ex. les articles programmatiques de G. Booij, D. Amiot & G. Dal et F. Kerleroux dans le *Mémoire 17* de la *Société de Linguistique de Paris* (J. François, dir. 2008). Mon propos sera ici de montrer que certaines des affiliations étymologiques repérées entre le latin (classique ou vulgaire), le français ancien et le français moderne, sont compatibles avec l'attribution du statut de mot construit.

Dans la suite j'emploierai les notations symboliques suivantes :

### Langues et états de langue

lc. latin classique

frm. français moderne

bl. bas latin

[je ferai abstraction de la longueur des voyelles dans la notation des mots latins]

lv. latin vulgaire

fra. français ancien (ancien et moyen français)

### Relations entre états de langue (Intersystémiques)

►  $\Phi|\Sigma$  évolution phonétique | sémantique

< $\epsilon$ > emprunt

### Relations dans un état de langue (Intrasystémiques)

≈ variation flexionnelle verbale (thème de l'infinitum et du perfectum en latin, formes de participe en français)

⇒ relation de construction morphologique (notée ↓ dans le tableau 1)

La distinction entre **MOTS CONSTRUITS** et **MOTS COMPLEXES** est la suivante :

- Un mot construit se caractérise par la composition des signifiants et des signifiés des deux constituants (lexicaux ou grammaticaux) sans dégradation. Deux sortes de dégradation peuvent toucher respectivement le signifiant, à

savoir l'altération phonétique (comme dans **méchant** → **méchanceté**, voir plus bas) et le signifié, à savoir la démotivation sémantique (comme dans les exemples célèbres **lune** → **lunette** ou **toile** → **toilette**).

- Les mots contenant manifestement un matériau en relation étymologique avec un mot simple, mais sans véritable composition des signifiants et des signifiés des deux constituants à la suite d'une dégradation phonétique et/ou sémantique de ce matériau ne peuvent pas être dits « construits », mais ils ne sont pas perçus comme des « mots simples », ce sont donc des **MOTS COMPLEXES**.

L'adj. **royal** et le nm. **royaume** illustrent ces deux statuts : le premier est un mot construit puisque le signifié et le signifiant des deux constituants **roy**~<soverain> et **~al**<relatif à> entrent en composition : **roy|al**<relatif à un souverain>. Le second n'est qu'un mot complexe parce que **~aume** n'a pas un statut de suffixe en frm. On pourrait imaginer la composition suivante : **roy**~<soverain> et **~aume**<territoire> si **~aume** se rencontrait avec le sens de « territoire » en combinaison avec d'autres bases nominales, mais ce n'est pas le cas (la rubrique étymologique du TLFi précise que **royaume** est issu phonétiquement de **rejalme** au lieu de la forme **rejame** issue du lat. **regimen** par analogie avec **royal**, mais **royame** ne serait pas plus compositionnel que **royaume**).

La section 1 sera consacrée à la famille étymologique issue du v. latin classique **cadere** selon l'analyse de Stappers.

La section 2 examinera le même inventaire du point de vue de la morphologie constructionnelle du frm. puis du fra.

La section 3 cherchera à démontrer la compatibilité entre les deux approches pour une partie des relations qui bénéficieront ainsi d'une double attribution étymologique ET morphologique-constructionnelle.

## I. L'analyse étymologique synoptique de Stappers

Le tableau 1 reprend l'essentiel des relations étymologiques mentionnées par H. Stappers dans son article 234 (à l'exception de **cascade** dont la formation passe par l'italien). La succession des lignes correspond à un enchaînement de relations constructionnelles et la succession des colonnes enregistre les dégradations (altérations phonétiques et démotivations sémantiques) subies par les mots simples ou construits au fil des états de langue.

Sans entrer dans tous les détails, on peut anticiper sur la section 3 en observant que certaines formations sont envisageables d'un point de vue soit étymologique (relation 'horizontale' entre états de langue) soit morphologique-constructionnel (relation 'verticale' mot-source  $\Rightarrow$  mot construit). Deux cas de ce genre sont entourés d'une ellipse.

En premier lieu la formation du v. fra. **decheoir** avec ses variantes flexionnelles **decheant** et **dechu**. D'un point de vue étymologique on peut rattacher **decheoir** au v. bas latin **decadere** altéré phonétiquement par rapport au v. latin classique **decidere** construit à partir de **cadere** (avec une alternance vocalique régulière). Mais on peut également le considérer comme construit à partir de **cheoir** et du préfixe **de~** avec son sens latin de locatif-source.

lc	bl/lv	fra	frm
<b>cadere</b> ≈ <b>casum</b>		<b>cheoir</b> ≈ <b>cheant</b> ≈ <b>chu</b>	► <sup>φ</sup> <b>choir</b> , v.
		↓ <b>cheolte</b> ► <sup>φ</sup> <b>chute</b>	
			↓ <b>chuter</b>
↓ <b>decidere</b>	► <sup>φ</sup> <b>decadere</b>	↓   ► <sup>φ</sup> <b>decheoir</b> ≈ <b>decheant</b> ≈ <b>dechu</b>	► <sup>φ</sup> <b>déchoir</b> , v. ≈ <b>déchu</b>
		↓ <b>decaance</b> ≈ <b>déchéance</b>	
		↓ <b>dechiet</b>	► <sup>φ</sup> <b>déchet</b>
↓ <b>excidere</b>	► <sup>φ</sup> * <b>excadere</b>	↓ <b>escheoir</b> ≈ <b>escheant</b> ≈ <b>eschu</b>	<b>échoir</b> ≈ <b>échéant</b> [ <b>le cas</b> ~]
		↓ <b>escheance</b>	<b>échéance</b>
		↓ <b>mescheoir</b> ≈ <b>mescheant</b> « mal tomber »	► <sup>φ Σ</sup> <b>méchant</b>
		↓ <b>mescheance</b> « fâcheux accident, mésaventure, malheur »	(↓) ► <sup>φ Σ</sup> <b>méchanceté</b>
↓ <b>cadaver</b>		<ε 16 <sup>e</sup> s.> <b>cadaver</b> ► <sup>φ</sup> <b>cadavre</b>	↓ <b>cadavérique</b>
↓ <b>caducus</b>		<ε 14 <sup>e</sup> s.> <b>caduc</b>	
		↓ <b>caducité</b>	

Tableau 1 : L'analyse étymologie synoptique d'une partie de la famille lexicale de lc. cadere

La seconde formation sujette à caution est celle de **méchanceté**. La formation de toute cette famille est passionnante (et c'est à vrai dire l'aiguillon qui m'a poussé à cette étude). La source de la famille est la composition du v. fra. **cheoir** avec le préfixe **més-** qui forme le v. fra. **mescheoir** (« mal tomber »), lequel a pour participe présent **mescheant** (« qui tombe mal, malchanceux »). Ce participe est la source du nf. d'événement **mescheance** (« fâcheux accident »). À partir du 14<sup>e</sup> s. (TLFi) **mescheant** se transforme en **méchant** avec une double dégradation : altération phonétique et surtout démotivation

sémantique. Il se pose alors la question de la formation de **méchanceté** à partir soit de **mescheance**, soit de **méchant**. La rubrique historique et étymologique de l'article **méchanceté** du TLFi mérite d'être citée in extenso :

Dér., à l'aide du suff. *-(i)té\**, de l'a. fr. *mescheance* «fâcheux accident, mésaventure, malheur» (ca 1165, Benoît de Ste-Maure, *Troie*, 8470 ds T.-L. – xvi<sup>e</sup> s.), puis «faute, chute» (ca 1200, *Poème moral*, éd. A. Bayot, 895), lui-même dér., à l'aide du suff. *-ance*, de *mescheant* (*méchant\**). La formation de *meschanceté* a été favorisée par l'existence de mots tels que *boneürté*, *maleürté*, *fausseté*, *mauvaiseté* et par le besoin de distinguer le subst. abstr. *mescheance* tiré de *mescheant* «malchanceux» du subst. correspondant à *mescheant* «malfaisant», v. aussi *mauvaiseté*.

Il semble donc que les deux sens de **mescheant|méchant**, « malchanceux » et « mauvais » aient coexisté et que l'analogie avec d'autres mots formés à l'aide du suffixe *~té* ait conduit les locuteurs à associer les deux noms **mescheance** et **méchanceté** (à double suffixation) aux deux sens de l'adjectif, d'un côté le fait d'être malchanceux, de l'autre celui d'être moralement mauvais.

Peut-on parler dans ce cas de « construction morphologique » ?

- La construction de **mescheance** à partir de **mescheant** ne pose pas de problèmes, les deux critères de continuité phonétique et sémantique étant satisfaits.
- Si on envisage une construction de **méchanceté** à partir de **mescheance**, il faut admettre d'une part une démotivation sémantique et d'autre part que **mescheance** n'est plus perçu comme mot suffixé, ce qui permet d'ajouter un nouveau suffixe.
- Si on suppose que **méchanceté** est construit à partir de **méchant**, on a toujours un problème phonétique (on s'attendrait à **méchanteté**) mais plus de problème sémantique (le sens « mauvais » est préservé).

En termes d'économie, il paraît donc préférable de considérer que **méchanceté** est construit à partir de **méchant** (sans tenir compte de l'existence parallèle de **mescheance**) au prix d'une légère variation consonnantique.

## II. L'analyse morphologique constructionnelle

### II.1. En français moderne

Le tableau 2 classe les mots répertoriés par Stappers dans son article 234, selon qu'ils sont analysables comme +/- construits. La colonne 3 indique le mot-source pour les mots déclarés construits. Le double critère de construction morphologique est l'absence d'altération phonétique et de démotivation sémantique. L'application de ces deux critères est illustrée et commentée dans les deux colonnes suivantes.

**Cadavérique** est déclaré construit à partir de **cadavre** sur la base d'autres paires plus ou moins analogues. Cependant une difficulté est mentionnée en commentaire. Le même statut est attribué à **caducité** < **caduc**, **chuter** < **chute**, **déchoir** < **choir**, **échéance** < **échéant**, **échéant** < **échoir** et **échu** < **échoir**.

mot non construit	mot construit	mot-source	autres illustrations	commentaire
	<b>cadavérique</b>	<b>cadavre</b>	<b>atmosphérique</b> < <b>atmosphère</b> <b>chimérique</b> < <b>chimère</b> <b>colérique</b> < <b>colère</b> <b>homérique</b> < <b>Homère</b> , etc.	La forme empruntée <i>cadaver</i> a subi un amuïssement (kadavɛr ► kadavr) qui met en cause l'appartenance de la paire au modèle
<b>cadavre</b>				
<b>caduc</b>				
	<b>caducité</b>	<b>caduc</b>	<b>crédulité</b> < <b>crédule</b> <b>maturité</b> < <b>mature</b> <b>obscurité</b> < <b>obscur</b> <b>opportunité</b> < <b>opportun</b>	
<b>choir</b>				
<b>chute</b>			pas de modèle de formation d'un nf. à partir d'un participe passé et d'un suffixe <b>-te</b>	



mot non construit	mot construit	mot-source	autres illustrations	commentaire
	<i>chuter</i>	<i>chute</i>	<i>baser &lt; base</i> <i>former &lt; former</i> <i>voler &lt; vol</i> <i>etc.</i>	
<i>déchéance</i>			<i>déchéance</i> ne peut pas être construit à partir de <i>déchoir</i> en l'absence du part.prés. <i>déchéant</i>	
<i>déchet</i>			aucun des 40 autres verbes en <i>-oir</i> n'est à la source d'un nom en <i>-et</i>	
	<i>déchoir</i>	<i>choir</i>	Construction incertaine, car le préfixe <i>dé-</i> à valeur locative-source se combine généralement avec un nom, ex. <i>dé+riv+er</i> , <i>dé+voy+er</i> .	
	<i>déchu</i> <i>échéance</i> <i>échéant [le cas ~]</i>	<i>déchoir</i> <i>échéant</i> <i>échoir</i>		
	<i>échoir</i>	<i>choir</i>	<i>ébattre (s') &lt; battre</i> <i>ébranler &lt; branler</i> <i>échanger &lt; changer</i> <i>éconduire &lt; conduire</i>	Formation préfixale déverbale régulière à valeur résultative
	<i>échu [terme ~]</i>	<i>échoir</i>		
<i>méchanceté</i>			aucun autre nom du français moderne ne combine les deux suffixes <i>-ance</i> et <i>-té</i> . Cf. <i>mescheance</i> pour le fra.	
<i>méchant</i>				

Tableau 2 : Mots +/- construits dans la famille de *choir* en français moderne

Au final, 8 mots sont déclarés construits sur 16, ce qui représente un taux de construction de 50%.

## II.2. En français ancien

Le tableau 3 constitue une version simplifiée du tableau 2 pour le français ancien. Le statut de *mot construit* est dénié aux 5 premiers mots et accordé aux 9 mots suivants. Le taux de construction morphologique est supérieur à celui du français moderne (64% vs. 50%). Cela tient à une relative transparence des formations lexicales dans les trois familles des v. *decheoir*, *eschoir* et *mescheoir*.

mot non construit	mot construit	mot-source	commentaire
<i>cadaver</i> <i>caduc</i> <i>cheoir</i> <i>cheoite</i>  <i>decaance</i>			Je ne me prononce pas sur l'éventuelle régularité de la formation de noms d'action à l'aide d'un suffixe féminin <i>~te</i> en fra. < l.méd. <i>decadentia</i>
	<i>decheant</i> <i>decheoir</i> <i>dechlet</i>  <i>dechu</i> <i>e(s)cheoir</i> <i>echeant</i> <i>echu</i> <i>mescheance</i> <i>mescheoir</i>	<i>decheoir</i> <i>cheoir</i> <i>decheoir</i>  <i>decheoir</i> <i>cheoir</i> <i>e(s)cheoir</i> <i>e(s)cheoir</i> <i>mescheant</i> <i>cheoir</i>	adj < Participe présent Voir <i>déchoir</i> , tableau précédent TLFi : « Subst. verbal de <i>déchoir</i> *, formé sur les formes fortes de l'ind. prés.; <i>dechlet</i> par substitution de suff.; cf. <i>clairer</i> , <i>civet</i> » adj < participe passé Construction par préfixation en <i>e(s)</i> régulière adj < Participe présent adj < participe passé « mauvaise chute » « mal tomber »

Tableau 3 : Les mots +/-construits de la famille de *cheoir* en français ancien

De la comparaison des tableaux 2 et 3, il résulte que ni en français ancien ni en français moderne, le taux de construction des mots étymologiquement associés au v. latin *cadere* par l'intermédiaire du v. fra. *cheoir* selon l'article 234 du dictionnaire de Stappers n'est très élevé. Il est cependant supérieur en français ancien. Ce taux semble plus élevé en latin, mais il faut tenir compte des évolutions phonétiques du bas-latin (ex. *decadere* < *decidere*) et du latin vulgaire (ex. \**excadere* < *excidere*).

### III. Relation étymologique vs. constructionnelle : deux points de vue conciliables

- **Toute relation étymologique est – dans une certaine configuration diachronique et/ou diatopique – une relation constructionnelle.**

Selon cette hypothèse (qui n'est pas partagée par tous les morphologues merci à Dany Amiot d'avoir attiré mon attention sur ce point), l'événement néologique, qui survient à une certaine époque dans un certain milieu linguistique, dès qu'il met en œuvre deux morphèmes lexicaux ou un morphème lexical et un morphème grammatical (composition vs. dérivation dans la terminologie courante), compose deux formes (éventuellement en sélectionnant un allomorphe) et deux sens (éventuellement à la suite d'une sélection contextuelle), et donc constitue une construction morphologique.

Il faut cependant noter que Stappers emploie les désignations « dérivé irrégulier » pour **déchoir** → **déchet** et « dérivé anormal » pour **méchant** → **méchanceté**. Il veut dire que ces dérivations constituent des irrégularités au regard des processus habituels de construction morphologique. Je reviens ci-dessous sur l'arrière-plan historique de la paire lexicale **méchant** → **méchanceté** (déjà évoqué p.6). Concernant **déchoir** → **déchet**, le *TLFi* précise que **déch(i)et** a été » formé sur les formes fortes de l'indicatif présent du verbe **déchoir** ». Le jugement d'irrégularité de Stappers serait donc invalidé.

- **Toute relation constructionnelle persistante est une relation étymologique qui n'a subi aucune dégradation, à savoir ni une altération phonétique, ni une démotivation sémantique.**

Le tableau 4 illustre les conditions d'attribution du statut de mot construit, complexe ou simple à la famille de fra. **mescheoir** et frm. **méchant**. Pour chaque état de langue, l'analyse est menée à trois niveaux : les mots en cause, le statut qui leur est attribué et soit la mention du critère de non-attribution pour le frm. soit celle de la source des mots construits pour le fra.

frm.	<b>choir</b>	<b>méchant</b>	<b>méchanceté</b>
statut	mot simple	mot simple	mot complexe
Critère classificatoire ►	indécomposable	altération $\Phi$ et démotivation $\Sigma$	altération $\Phi$
fra.	<b>cheoir</b>	<b>mescheoir</b>	<b>mescheance</b>
statut	mot simple	mots construits	
Source de la construction ►	<b>cheoir</b>	<b>mescheoir</b>	<b>mescheant</b>

Tableau 4 : Illustration de la répartition différente entre mots simples, complexes et construits en frm. et fra. dans la famille étymologique de **mescheoir**

En frm. **choir** (verbe défectif archaïsant) et **méchant** sont deux mots simples et **méchanceté** est un mot complexe (segmentable en **méchan**~|?**ceté**). En fra. en revanche seul **cheoir** est un mot simple et **mescheoir**, **mescheant** et **mescheance** sont trois mots construits (signifiant respectivement « mal tomber » ; « qui tombe mal / malchanceux » ; « événement funeste / malchance »).

▪ **La réalité étymologique d'une relation est compatible avec sa plausibilité constructionnelle**

Considérons pour terminer une partie des mots construits directement ou indirectement à partir du v. **poser**. Dans le tableau 5 ils sont rangés en colonnes selon les modes de construction suffixale et en lignes selon les modes de construction préfixale. Pour les processus complexes la préfixation précède la suffixation, c'est-à-dire que le verbe **poser** peut se combiner avec l'allomorphe **ap**~ du préfixe **A**~, **com**~ du préfixe **CON**~ ou **im**~ du préfixe **IN**~ avant la formation d'adjectifs et de noms sur chacune des bases verbales. Pour tous les mots qui peuvent également être considérés comme des emprunts au latin classique, la source latine est mentionnée à la suite.

Il ressort clairement du tableau 5 que les mots rangés dans les colonnes « V », « N d'agent à base élargie » et « N d'action à base élargie » (8 au total si on exclut **poser**), sont **ETYMOLOGIQUEMENT DES EMPRUNTS** (c'est ainsi qu'ils sont

présentés dans la rubrique **Étymologie et histoire** des articles du TLFi), mais aussi qu'ils satisfont au double critère d'absence d'altération phonétique et de non-démotivation sémantique à partir de la base potentielle. **MORPHOLOGIQUEMENT**, ce sont donc des **MOTS CONSTRUITS**.

Seuls les 6 mots rangés dans les trois autres colonnes résultent indiscutablement d'une construction morphologique en français. Le latin connaît bien entendu le suffixe modal ~{a | l}bills, mais ce suffixe ne pourrait se combiner qu'avec la base de l'infinitif (« qui peut poser », cf. **capabilis**, « qui peut prendre ») ou avec celle du supin (« qui peut être posé », cf. **visibills**, « qui peut être vu ») mais ni **ponabills** ni **positabills** ne sont attestés.

	V	Adj modal ~able	N action ~∅	N agent ~eur	N d'agent à base élargie [~+it]eur	N d'action à base élargie [~+it]ion
~v	<b>poser</b> lc. <b>ponere</b>   <b>positum</b>	<b>posable</b>	<b>pose</b>	<b>poseur</b>		<b>position</b> lc. <b>positio, nis</b>
action accomplie à côté : <b>ap~</b>	<b>apposer</b> lc. <b>apponere</b>   <b>appositum</b>	<b>apposable</b>				<b>apposition</b> lc. <b>appositio, nis</b>
action accomplie avec : <b>com~</b>	<b>composer</b> lc. <b>componere</b>   <b>compositum</b>	<b>composable</b>			<b>compositeur</b> lc. <b>compositor</b>	<b>composition</b> lc. <b>compositio, nis</b>
action accomplie dans : <b>im~</b>	<b>imposer</b> lc. <b>imponere</b>   <b>impositum</b>	<b>imposable</b>				<b>imposition</b> lc. <b>impositio, nis</b>

Tableau 5 : Les deux points de vue constructionnel et étymologique dans le classement d'une part de la famille lexicale du v. **poser**

On trouvera une analyse apparentée comparant les mots construits en français moderne à partir de **sacre**, nm. / **sacrer**, v. et les mots issus étymologiquement de l'adj. lc. **sacer, sacra, sacrum** dans la fiche IV du dossier « Le sacré dans le lexique et le discours en allemand et en français » ([www.interlingua.fr](http://www.interlingua.fr), rubrique **Des langues, des peuples et des cultures**) :

► <http://www.interlingua.fr/uploads/pdf/Fiche%20IV%20Heritage%20latin%20SACER.pdf>

## Références

- Amiot, D. & G. Dal (2008), L'autonomie de la morphologie vue du côté de la grammaticalisation. In J. François (dir.), p.33-48.
- Apothéloz, D. (2004), *La construction du lexique français*. Paris-Gap : Ophrys [en particulier chapitre II : Mot simple et mot construit]
- Booij, G. (2008), La morphologie constructionnelle – un aperçu. In J. François (dir.), p.13-32.
- Bréal, M. (1897), *Essai de sémantique*. Paris :Hachette
- Corbin, D. (1987) *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*. Tübingen : Niemeyer
- Darmesteter, A. (1887/1979), *La vie des mots étudiée dans leurs significations*. 2<sup>e</sup> édition de 1979, Paris : Champ libre.
- Fradin, B. (2003), *Nouvelles approches en morphologie*. Paris : P.U.F.
- François, J. (dir. 2008), *La morphologie lexicale, un domaine autonome de la grammaire ?* Mémoire 18, nouvelle série de la Société de Linguistique de Paris. Louvain : Peeters.
- Huot, H. (2005), *La morphologie, forme et sens des mots du français*. Paris : Armand Colin.
- Kerleroux, F. (2008), La morphologie constructionnelle : quel(s) programme(s) ? In J. François (dir.), p.49-64.
- Mortureux, M.F. (1997), *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : Sedes.

### Dictionnaires

- Dubois, J. et al. (1975, 2009), *Dictionnaire LEXIS de la langue française*. Paris : Larousse.
- Stappers, H. (1885/1900, 9<sup>e</sup> éd.), *Dictionnaire synoptique d'étymologie française : donnant la dérivation des mots usuels, classés sous leur racine commune et en divers groupes*. Paris : Larousse. En ligne ►  
[http://openlibrary.org/books/OL24395652M/Dictionnaire\\_synoptique\\_d%27%C3%A9tymologie\\_fran%C3%A7aise](http://openlibrary.org/books/OL24395652M/Dictionnaire_synoptique_d%27%C3%A9tymologie_fran%C3%A7aise)
- Trésor de la Langue Française (en ligne) ► <http://www.cnrtl.fr/>